

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

30 décembre 2013

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1639)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 557

présenté par

M. Chassaigne, M. Asensi, M. Bocquet, Mme Buffet, M. Candelier, M. Carvalho, M. Charroux,  
M. Dolez, Mme Fraysse et M. Sansu

-----

**ARTICLE PREMIER**

À l'alinéa 11 après le mot :

« contribuant »,

insérer les mots :

« aux économies d'énergie dans le secteur agricole, ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à préciser qu'un des objectifs prioritaires de la transition énergétique pour le secteur agricole concerne la maîtrise des consommations énergétiques de ce secteur. Cet objectif doit être rappelé en complément de la volonté de développer les énergies renouvelables. Les potentiels importants d'économies d'énergie, notamment des charges de mécanisation et de chauffage de structures agricoles, doivent être ciblés prioritairement par nos politiques publiques agricoles.